

Voici un extrait de la page 27 de son ouvrage très intéressant intitulé *Political Realignment*:

Les Canadiens de la jeune génération sont capables d'avoir des opinions et une activité politiques beaucoup plus avancées que celles qui caractérisent les hommes politiques actuels. Les jeunes d'aujourd'hui ont vite fait de discerner l'imposture et le superficiel, qu'ils exècrent profondément. Les jeunes qui exigent de la détermination, de la conviction, de l'inspiration et une orientation sur les questions d'intérêt national et particulier, ne se contenteront pas de trompe-l'œil et de slogans, de clichés et de promesses, et de campagnes publicitaires bien organisées mais superficielles, et il ne faudrait pas en attendre d'eux. Il n'y aura guère de place dans le Canada de l'avenir pour des élections sans enjeu, des hommes politiques imbus de théories philosophiques, des partis sans programmes judicieux ou des citoyens indolents et irrésolus.

Sous son éloquence fleurie, ce passage dit en réalité que les jeunes gens, ceux pour qui nous gouvernons probablement ce pays, peuvent déceler la vérité à travers les manœuvres et les débats politiques. Nous voulons les intégrer à ce domaine. Nous voulons infuser à d'autres leurs connaissances et leur vitalité. Nous voulons injecter ces connaissances et cette vitalité dans notre régime politique. La seule manière d'y arriver est de triompher en grande part de l'aliénation de notre jeunesse, de leur accorder le droit de vote et de leur demander d'accepter leurs responsabilités civiques.

Le dernier point dont je vais traiter très rapidement, monsieur l'Orateur, c'est que la jeunesse est dans une certaine mesure un groupe d'intérêt. On m'apprend que 50 p. 100 de la population canadienne a moins de 25 ans. Une grande partie des sommes perçues aux niveaux de gouvernement fédéral et provinciaux sont dépensées pour résoudre les problèmes des jeunes—les ministères de l'éducation, par exemple, sont presque entièrement orientés vers la jeunesse—sans oublier les allocations familiales versées par le gouvernement fédéral.

Puisque nous consacrons tant d'argent à nos jeunes, et pas toujours à bon escient, je crois que nos jeunes ont le droit d'être consultés par les conseils d'administration des universités et les partis politiques et de jouer leur rôle, même s'ils forment un groupe intéressé. Toute l'organisation politique repose sur des groupes intéressés. Il me semble que, depuis deux ans, nous avons consacré beaucoup de temps aux problèmes d'un groupe intéressé en particulier, nos vieillards. Nous avons eu des votes de confiance, des bills à la Chambre et toutes sortes de choses.

Pourquoi n'accorderions-nous pas la même représentation à un autre groupe intéressé, celui de la génération montante, à qui l'avenir appartient? Il me semble qu'en tant que groupe intéressé, il devrait avoir voix au chapitre.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, j'exhorte le gouvernement à déférer ce bill au comité permanent des privilèges et des élections, afin qu'un comité de la Chambre puisse en étudier toutes les répercussions.

• (5.20 p.m.)

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le député de Kenora-Rainy-River (M. Reid) pour l'excellente thèse qu'il a présentée en faveur du bill à l'étude. Je suis heureux de voir que le leader du gouvernement à la Chambre est parmi nous, et surtout de le voir se lever pour féliciter le député de Kenora-Rainy-River. Cela est un atout. J'aimerais appuyer cette demande, qui vise à déférer au comité des privilèges et élections ce bill et les deux autres semblables, de même que les trois résolutions à ce sujet qui sont maintenant au *Feuilleton*.

Le député de Kenora-Rainy-River ne m'en voudra pas si je signale qu'il a fait un pacte avec deux autres députés, un du parti conservateur et l'autre du Nouveau parti démocratique au début de la session. J'espère que leurs efforts réussiront.

L'hon. M. Churchill: Nommez-les.

M. Knowles: Volontiers. En fait, je les félicite. Ce sont le député de Kenora-Rainy-River qui est, disons, un libéral, bien qu'il utilise une autre désignation.

L'hon. M. Churchill: Il ne peut se faire élire en tant que libéral. Il faut qu'il brigue les suffrages comme libéral-travailliste.

M. Knowles: Je crois qu'il assiste aux réunions secrètes du parti libéral. Puis, il y a le député de Prince (M. MacDonald), un conservateur progressiste, et le député de Springfield (M. Schreyer), un néo-démocrate. Chacun a présenté à la Chambre un bill presque identique. Nous sommes saisis aujourd'hui du bill n° C-12. Celui qui est inscrit au nom du député de Prince est le bill n° C-14 et l'autre au nom du député de Springfield est le bill n° C-26. En plus de ces bills identiques, les trois mêmes députés ont inscrit au *Feuilleton* sous les «Avis de motions émanant des députés» des résolutions identiques.

M. Fane: Connivence.